

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
19 Octobre 2018**

OBJET : Prise en location de locaux situés 77 rue Peyssonnel Marseille13003, destinés à l'installation d'un service de la DIMEF proposant un accompagnement éducatif à des mineurs hébergés dans le secteur diffus

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 19 Octobre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la prise en location de locaux à usage de bureaux sis 77 rue Peyssonnel à 13003 Marseille, sous réserve d'un avis favorable des services du Domaine sur le montant du loyer annuel de 62 400 € TTC, en vue d'y installer un service de la DIMEF proposant un accompagnement éducatif à des mineurs hébergés dans le diffus,
- d'autoriser la signature du contrat de location correspondant et de tout autre document se rapportant à cette location.

La dépense annuelle, soit 62 400 €TTC, ainsi que les charges et l'impôt foncier non connus à ce jour, seront imputés en dépense de fonctionnement du budget annexe « direction des Maisons de l'Enfance et de la Famille ».

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**